

- Destinataire :** Personnel médical et administratif de l'urgence HSCO
- Expéditeur :** Dr David Caron, Chef du Service de Psychiatrie de Consultation-liaison
- Date :** 5 mars 2025
- Objet :** Consultations en psychiatrie pour les usagers HSCO - Urgence

Bonjour,

Lorsqu'une consultation en psychiatrie est requise pour un usager **admis ou en attente d'admission** nous vous demandons d'acheminer la consultation par fax aux coordonnées suivantes et de contacter le secrétariat de la psychiatrie de consultation-liaison, soit en parlant directement avec notre agente administrative ou en laissant les informations de la consultation sur la boîte vocale.

Service de psychiatrie de consultation-liaison :

FAX : 514 252-3810

TEL : 514 252-3914

À l'extérieur des heures de bureau (16 h à 8 h du lundi au vendredi ainsi que les fins de semaine et fériés) merci de faire signaler le psychiatre de garde en cas de consultation jugée urgente. Si la consultation est jugée non urgente, soit par le médecin demandeur ou par la psychiatrie de garde, SVP acheminez la consultation au service de psychiatrie de consultation-liaison selon les moyens décrits ci-dessus.

Lorsqu'une consultation en psychiatrie est requise pour un **usager qui ne sera pas admis**, merci de contacter l'urgence de l'IUSMM aux coordonnées suivantes :

Urgence de l'IUSMM

514 251-4000 #3363 (liaison) – de jour en semaine.

514 251-4000 #2250 (AIC) – en dehors des heures de bureau.

Merci de vous assurer qu'en tout temps les informations nominatives ainsi que la localisation de l'usager sont inscrites sur la demande de consultation tout comme le nom et prénom du médecin qui en fait la demande.

